

## Première réunion : « début du massacre des métiers de la presse »

Lundi 26 avril 2004

### **Saisie - Secrétaire de Rédaction**

Avis de décès de la Saisie et annonce d'une « rédaction pré-formatée »

#### **Pour la Saisie**

Aujourd'hui ce service compte 38 salariés, dont 3 cadres.

Selon la Direction, les perspectives de départs amèneraient l'effectif à 28 salariées dont 2 cadres, au 1<sup>er</sup> avril 2006.

A terme, la Direction envisage un effectif global (Veurey et agences) de 12 salariées dont 2 cadres, avec 3 ou 4 clavistes au service (Veurey et agences) selon les jours.

Elle n'a pas précisé quand ni comment elle comptait arriver à 12 clavistes. Elle a seulement émis l'idée d'hypothétiques reclassements (où ?).

Elle souhaite diminuer la charge de travail du service au strict minimum. Les tâches des « survivantes » seront :

- **Relecture du carnet du jour** (*la saisie sera réalisée directement par les pompes funèbres et transférée en production*)
- **Saisie des résultats sportifs** (*quand les horaires tardifs demanderont un effort particulier*)
- **Certains textes techniques** (uniquement ceux qui ne seront pas réalisés à l'extérieur et intégrés en production : feuilleton, horoscope, etc..)
- **Copie résiduelle** (en prévoyance de CLP qui ne souhaiteront pas envoyer leurs textes par Internet)
- **Copie destinée aux suppléments** (la Direction annonce sa volonté d'intégrer directement des suppléments et des pages faites à l'extérieur. Le travail concernant les suppléments qui resterait aux clavistes du D.L. serait réduit à peau de chagrin.)

#### **Changements dans l'organisation du service Saisie.**

- Mise en place d'un planning commun à tous les sites, organisé par l'encadrement de Veurey qui distribuera également la charge de travail (copie à réaliser).
- Modification des horaires (plus tardifs).
- Réduction au strict minimum des CDD. Volonté de ne plus remplacer les clavistes absents pour congés, maladie, etc.
- Le lignage minimum garanti à chaque claviste (1500 lignes) ne sera plus respecté.

## Pour les secrétaires de rédaction (SR)

La Direction n'a donné aucune précision sur les effectifs actuels et futurs des journalistes SR et localiers.

Elle a une seule certitude : la nouvelle organisation de la rédaction lui permettra une diminution conséquente du nombre de SR et leur redéploiement sur le terrain.

*A la lecture des documents de la direction, nous constatons que la nouvelle organisation liée à la mise en place du « nouveau journal » fera disparaître les tâches des SR, et par voie de conséquence leurs postes.*

En ce qui concerne les départs liés à la clause de cession, la Direction affirme aujourd'hui qu'il est trop tôt pour en connaître le nombre.

Les annonces de la Direction concernant :

- L'intégration des pages, et/ou éléments rédactionnels directement en production, et l'accès aux bases de données permettant de récupérer du rédactionnel ;
- Le travail simplifié et sur commande lié au « nouveau journal » pré-formaté ;
- L'octroi aux CLP du choix des formes selon l'espace pré-formaté à remplir et leur augmentation en nombre (2.200 aujourd'hui),

nous confortent dans nos dires : l'avenir d'un grand nombre de journalistes localiers et SR est en sursis.

### Le « nouveau journal » imposera une nouvelle logique au travail rédactionnel.

Malgré le discours réconfortant de Pierre-Marie Seghers, la hiérarchisation de l'information ne sera plus du domaine journalistique.

Le « nouveau journal » imposera des emplacements rigides et pré-déterminés. Ce ne sera plus l'actualité qui commandera les positionnements des articles ni leur surface, mais une maquette permanente.

Les localités seront présentes selon une prévision liée davantage à une couverture publicitaire qu'à un impératif d'actualité.

Le journaliste, ou le CLP, devra trouver impérativement le contenu pour remplir un contenant déterminé d'avance.

On professionnalisera le CLP en exigeant de sa part une régularité d'envois pour pouvoir « remplir » le journal. Il deviendra un « journaliste sous-payé ».

### Chacun peut s'interroger sur le « nouveau journal » concocté par la Direction et une commission composée... d'une dizaine de journalistes.

Avec la nouvelle organisation d'une « rédaction pré-formatée », outre la qualité de l'écriture et du style, qu'est-ce qui différenciera un journaliste d'un CLP mis à part le salaire ?